

Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE

RS5665 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	314t
Formacode(s)	32663
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/12/2021
Date d'échéance	15/12/2023

Certificateur(s)

CREACTIFS · SIRET : 52930121000066

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AJF PERFORMANCE	88021579300030	Former et organiser l'évaluation
BP2M	82277236400011	Former et organiser l'évaluation
EPINAL GOLBEY DEVELOPPEMENT	44117101400018	Former et organiser l'évaluation
GEFORM	88474897100014	Former et organiser l'évaluation
MARLENE PENNACCHIO	51842343900034	Former et organiser l'évaluation
PERF AND FIT	75325594200074	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE » s'adresse aux entrepreneurs et aux gérant de TPE souhaitant acquérir les compétences complémentaires afin de leur permettre d'assurer la gestion des opérations comptables courantes de leur entreprise.

Cette certification a pour objectif d'appréhender et d'assimiler les principaux mécanismes et logiques de la comptabilité d'une entreprise pour en assurer la gestion. Les apprenants pourront traiter les opérations courantes d'une TPE. Ils acquerront également un sens de l'organisation et de la rigueur, la maîtrise du logiciel de gestion simple Excel, et enfin auront acquis les connaissances en matière juridique.

Toutes les opérations courantes d'une TPE ainsi que les actions liées à ces dernières seront étudiées ainsi qu'une compréhension complète du langage comptable afin de pouvoir établir un rapport professionnel avec éventuellement, un cabinet comptable dans le cadre d'un partenariat.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Elaborer une organisation comptable en s'appuyant sur des logiciels et des indicateurs de contrôles
- Etablir un plan financier prévisionnel
- Traiter les opérations comptables courantes (factures clients – factures fournisseurs – salaires – charges - frais – éléments banque...),
- Traiter les opérations particulières de gestion comptable en lien avec les clients et les salariés (impayés – contentieux- déclaration d'embauches...)

- Gérer les stocks et/ou offres de services
- Superviser et contrôler les risques d'écarts entre le prévisionnel et le réalisé
- Communiquer avec les différents acteurs intervenant sur les opérations comptables de l'entreprise

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Entrepreneurs et gérant de TPE souhaitant assurer la gestion des opérations comptables courantes de leur entreprise.

Niveau minimum requis : Diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau 3 avec 3 années d'expérience

Expérience professionnelle minimum : 1 à 3 ans selon le diplôme

Maîtrise des outils bureautiques -traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur)

Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification

- Un représentant de l'organisme certificateur CréActifs en tant que Président du jury.
- Deux personnes professionnels extérieurs à CréActifs dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Soit 66 % de professionnels extérieurs

Le jury de délivrance de la certification est responsable de l'octroi de la certification.

Base légale

Date de décision	15/12/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/12/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6485

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://creactifs.com/formations/realiser-les-operations-comptables-courantes-dune-tpe/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5665/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	337
Parcours menés à terme	289
Taux d'achèvement	86 %
Période	03/2022 – 03/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	350
Montant total engagé	747 677 €
Coût moyen par dossier	2 136 €
Durée moyenne	30 h
Période	01/2022 – 12/2023
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	1 %
Entreprise	0 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.